



Causerie



Contexte

L'employeur a l'obligation de former / informer ses salariés sur les risques auxquels ils sont exposés. Il doit également leur transmettre des instructions et s'assurer du respect effectif des mesures de sécurité et du port des EPI.

Le meilleur moyen pour respecter cette obligation est d'obtenir l'adhésion du personnel par des actions de sensibilisation.

HES TEAM Consultants vous propose de vous assister dans la préparation de vos causeries.

Qu'est-ce qu'une causerie ?

Une causerie est un outil pratique couramment employé par de nombreuses entreprises. Il est déterminant dans l'obtention d'une certification MASE.

Cet outil est simple et rapide à mettre en oeuvre. Il consiste à développer un sujet de prévention « santé/sécurité au travail » animé par le responsable direct (chef d'atelier, chef de chantier...). Il marque ainsi la volonté de tout l'encadrement de concourir à la performance en matière de prévention des risques.

Et les défauts de cet outil ?

La personne chargée de préparer les thèmes à développer est bien souvent rapidement à cours d'idées et a rarement suffisamment de temps à consacrer pour la préparation des thèmes et leur suivi.

Que vous propose HES TEAM Consultants ?

HES TEAM Consultants met à votre disposition son expérience d'IPRP - Intervenant en Prévention des Risques Professionnels - pour vous assister dans la préparation de vos causeries sous forme d'un forfait annuel.

Méthode de travail de HES TEAM Consultants



1. Définition des besoins

La prestation débute par une visite dans vos locaux afin de définir vos besoins

2. Elaboration d'un calendrier

HES TEAM Consultants vous fournit un calendrier des causeries prévues dans l'année

3. Fourniture des causeries

Vous recevez régulièrement (à une fréquence définie ensemble, mensuellement par exemple) une fiche d'animation et un formulaire d'émargement. Les documents sont au format .pdf, lus par la plupart des ordinateurs.

La fiche d'animation aidera vos animateurs dans le développement du thème, dans les arguments à employer.

4. Suivi de votre organisation "causerie"

Un reporting sur un fichier Excel vous permet d'évaluer le nombre de causeries réalisées. La couleur des cellules vous indique automatiquement si l'objectif est atteint ou pas.